

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL**

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE du 30 août 2016, à 17 heures, salle 322, de l'Hôtel de ville, situé au 191, du Palais à Sherbrooke.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Monsieur Louisda Brochu, président
Monsieur Daniel Chassé, vice-président
Madame Sophie Breault, secrétaire
Monsieur Simon Audet, trésorier
Madame Danielle Barrette, administratrice
Monsieur René Couture, administrateur
Monsieur Éric Fernet, administrateur
Madame Maryse Gosselin, administratrice
Madame Annie Godbout, administratrice
Madame Kathleen Gélinas, administratrice
Monsieur Benoît Jeanson, administrateur
Madame Rachel Lajeunesse, administratrice
Madame Danièle Lalonde, administratrice
Monsieur Serge Paquin, administrateur
Madame Julie Roy, administratrice

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Monsieur Gilles Marcoux, directeur général
Madame Christiane Poitras, adjointe administrative
Monsieur René Allaire, personne ressource

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Louisda Brochu souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke.

Considérant que l'avis de convocation a été expédié au moins deux (2) jours avant l'assemblée et que nous avons le quorum, M. Brochu déclare l'assemblée ouverte à 17 h 06.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.A. 2016-43

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
DU 17 MAI 2016

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

RAPPORT DES COMITÉS

AFFAIRES COURANTES

Avis sur les restaurants mobiles

Avis sur modifications réglementaires concernant le 809, rue Ontario

Projet de plan d'action 2017

Prévisions budgétaires 2017

Rapport financier au 30 juin 2016

Rapport mi-annuel sur l'appréciation des employés

Renouvellement assurance collective

Rapport du directeur général sur les dossiers en cours

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

DIVERS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2016-44

3. LECTURE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 17 mai 2016 tel que modifié.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Gilles Marcoux informe les membres présents que le travail sur la planification stratégique avance très bien. Une rencontre de travail a déjà eu lieu le 17 août dernier, avec les employés de Commerce Sherbrooke et la responsable de la planification stratégique de l'entreprise Raymond, Chabot, Grant, Thornton. Cette rencontre a permis d'échanger et d'établir de manière constructive, les grandes priorités futures à accomplir pour notre organisation. Nous poursuivons les rencontres avec les différents comités de travail et nous devrions être en mesure de terminer la planification stratégique 2017-2022 selon l'échéancier prévu en fin d'année.

Les avis Zone RT-Deauville et Zone I-328-Deauville ont été acheminés au Service de la planification urbaine de la Ville de Sherbrooke.

L'enquête sondage sur les habitudes de consommation a eu lieu entre le 26 mai et le 24 juin dernier. Dans l'ensemble, les sherbrookoises sont satisfaites à 95 % de l'offre commerciale sur notre territoire. Par contre, le sondage révèle une insatisfaction concernant le nombre de commerces de proximité et le sondage relate également des fuites commerciales dans les catégories : vêtement et électronique.

Le festival de rue de Lennoxville a eu lieu, samedi, le 27 août dernier. Cette journée a été un vrai succès, tant au point de vue température que de la diversité des activités commerciales et musicales.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Aucun point à commenter.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 Avis sur les restaurants mobiles

Cet avis a été présenté aux membres du conseil d'administration et que ceux-ci ont demandé d'éclaircir quelques éléments avant d'être en mesure de faire une recommandation. Ce point sera reporté ultérieurement.

6.2 Avis sur les modifications réglementaires concernant le 809, rue Ontario

Considérant que le Service de planification et du développement durable de la Ville de Sherbrooke souhaite connaître l'avis de commerce Sherbrooke sur l'intérêt de permettre les services professionnels, personnels et spécialisés dans le bâtiment situé au 819, rue Ontario.

Considérant que cet avis a été présenté aux membres du conseil d'administration qui ont fait part de leurs commentaires;

C.A. 2016-45

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'autoriser le directeur général de Commerce Sherbrooke à transmettre au Service de la planification urbaine et du développement durable, l'opinion de Commerce Sherbrooke sur la demande de concernant le 809, rue Ontario afin d'alimenter leur dossier d'analyse.

6.3 Projet de plan d'action 2017

Considérant que la Corporation doit, de façon générale, piloter, dans une perspective de développement durable et en concertation avec les services municipaux et les acteurs du milieu, l'évolution de la structure commerciale de Sherbrooke;

Considérant qu'en 2012, le conseil d'administration adoptait une vision de développement stratégique du commerce qui visait à assurer un équilibre des fonctions commerciales, établissait une structure commerciale cohérente et productive sur l'ensemble du territoire, encourageait l'activité socioculturelle comme facteur d'achalandage et de reconnaissance, contribuait à une activité commerciale respectueuse de l'environnement et qui intégrait davantage l'innovation technologique et commerciale dans les pratiques d'affaires.

Considérant que Commerce Sherbrooke doit actualiser annuellement le plan d'action pour le développement de la structure de développement commercial.

Considérant que le projet de plan d'action reflète les enjeux pour la prochaine année et qu'il sera ajusté en fonction des préoccupations des membres du conseil d'administration;

C.A. 2016-46

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter le plan d'action 2017.

6.4 Prévisions budgétaires 2017

Considérant que le conseil municipal demande, entre autres, aux organismes de limiter les ajustements de coût aux obligations rattachées à des clauses contractuelles ou légales, d'ajuster les dépenses énergétiques en fonction d'hypothèses clairement

identifiées et d'utiliser l'Indice des prix à la consommation (IPC) : 1,04% pour ajuster les montants d'assistances financières;

Considérant que nous devons à même notre budget assumer une augmentation de la masse salariale de plus ou moins 4,5% soit plus ou moins 17 000\$;

Considérant qu'on souhaite répondre aux enjeux de la prochaine année;

Considérant que l'ensemble des dépenses d'opération et d'amortissements requièrent un budget de l'ordre de 1 133 682\$ donc 834 791\$ de la Ville de Sherbrooke;

C.A. 2016-47

Sur proposition dûment faites et appuyée, il est résolu à l'unanimité de recommander l'adoption d'un budget équilibré de 1 133 682\$.

6.5 Rapport financier au 30 juin 2016

Le rapport correspond à la situation financière de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke au 30 juin 2016;

Les retenues à la source (DAS) provincial et fédéral pour cette période ont été payées le 28 juin 2016;

6.6 Rapport mi-annuel sur l'appréciation des employés

Les rencontres se sont tenues dans la semaine du 20 juin. On parle d'une rencontre de plus ou moins une heure. Les rencontres ont permis de faire le point avec chacun des employés sur la progression de ses objectifs professionnels et personnels. Dans l'ensemble, les employés sont en ligne avec leurs objectifs. À moins d'indication contraire, il ne devrait pas avoir de mauvaise surprise d'ici la fin de l'année.

Nous avons également profité de l'occasion pour informer les employés des règles budgétaires et prendre leurs opinions sur nos priorités pour 2017.

6.7 Renouvellement assurance collective

Considérant que conseil d'administration à la responsabilité de décider de l'engagement du personnel et en déterminer les conditions de travail;

Considérant que la Corporation de développement commercial de Sherbrooke couvre 50% des frais de cette assurance excluant les frais de l'assurance salaire longue durée;

Considérant le travail qui a été fait avec le courtier et les employés pour contrôler le coût du renouvellement de l'assurance collective;

C.A. 2016-47

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu prolonger le délai d'admissibilité de 7 à 14 jours limitant ainsi l'augmentation à 5%.

6.8 Rapport du directeur général sur les dossiers en cours

Monsieur Marcoux fait rapport aux membres du conseil d'administration de l'avancement des différents dossiers. Il mentionne que depuis le début 2016, nous avons traité 134 dossiers investisseurs, 38 d'entre eux étaient des dossiers actifs des années précédentes et 96 nouveaux dossiers.

Dernières ouvertures commerciales (dossiers dont l'implication de Commerce Sherbrooke est significative):

- Cellzone** : 2749, rue King Ouest, ouvert depuis le 26 mai 2016 (trousse de bienvenue)
Carole Lawrence Expérience : 231, rue Dufferin, ouvert depuis le 31 mai 2016 (accompagnement complet)
Comptoir gourmand du Centro : 65, rue Wellington Nord, ouvert depuis le 8 juin 2016 (accompagnement complet)
Au Vent du Nord : 4694, Boul. Bourque, ouvert depuis le 22 juin 2016 (accompagnement complet)
FPCR Hermès : 6045, Chemin de Saint-Élie, ouvert juillet 2016 (trousse de bienvenue)
Les Vrais Richesses : 238-242, rue King Ouest, ouvert depuis la fin juillet 2016 (accompagnement complet)
Au Cœur du pain : 6017, Chemin de Saint-Élie, ouvert depuis le 1^{er} août 2016 (accompagnement complet)
La Capsule : 38, rue Wellington Sud, ouvert depuis le 15 août 2016 (accompagnement complet)
Restaurant Baumann : 141 Wellington Sud, ouvert depuis août 2016 (POC + trousse de bienvenue)
Vertuose : 2250, rue Galt Ouest, ouverture prévue fin août 2016 (accompagnement complet)

7. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

7.1 Demande d'approbation pour l'ouverture d'une extension temporaire au Carrefour Dollar Plus.

Après discussion les membres du conseil d'administration ont recommandé de ne pas donner suite à cette demande.

C.A. 2016-48

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de ne pas donner suite à cette demande, compte tenu que les éléments soulignés n'ont pas faits la démonstration, ni la nécessité de regarder à nouveau, le règlement sur les ventes itinérantes de la Ville de Sherbrooke.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée se tiendra le mardi, 20 septembre 2016 à 17 h, à l'Hôtel de Ville de Sherbrooke, au 191, rue du Palais, salle 322.

9. DIVERS

Aucun point à commenter.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2016-49

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19 h 35.

Sophie Breault, secrétaire
2016-08-30